

Compte-rendu de la réunion du COS – 20 juillet 2017

Présents : Marion Guillou (visio), Bernard Carrière (visio), Stéphane Andrieux (visio), Ulrich Hege, Bertrand Girard, Christian Desmoulins, Pierre Monsan, Michel Grossetti, Pierre Soler, Xavier Marie, Pierre Monsan, Christelle Farenc, Sophie Achte.

Mot de Phippe Raimbault : remerciement sur l'investissement des membres du COS. Etat d'avancement satisfaisant entre les différents groupes de travail (COS en lien avec les Dus et le Conseil des Membres et les groupes de travail Recherche et Formation). P. Raimbault indique qu'il est mobilisable et disponible pour le COS et souhaite que le COS ne s'autocensure pas sur les propositions.

Informations générales et actualités :

- La lettre du premier ministre à la présidente de région (Carole Delga) a été envoyée. Cette lettre montre la volonté de l'Etat de nous accompagner, mais indique également que c'est au site de construire un projet d'université reconnue à l'international ;
- La communication : les travaux du COS ont été présentés au conseil des membres, mais aussi vers les directeurs d'unités. Une réunion d'information a eu lieu hier au soir avec les DUs ;
- Benchmark : Christian Laurent est en contact avec les présidents des universités françaises avec un label Idex et prépare des rendez-vous pour début septembre ;
- Groupe recherche : le groupe recherche a fait des propositions intéressantes sur les pôles, les instituts pluridisciplinaires et le rôle des conseils scientifiques de pôles ;
- Groupe formation : La proposition du COS de faire délivrer les Masters à l'UT a été discutée. Le groupe est plus enclin à se projeter dans la définition d'une université et de parler de projets que de traiter la question de délivrance des diplômes de masters ;
- Shanghai : Malgré les nombreuses demandes des ministres de différents pays et des délégations d'universités, les critères de classements sont toujours les mêmes. Le critère principal : Entité juridique unique qui délivre des diplômes ;
- Université de Saclay : Saclay est en interaction forte avec PSL, il semble important d'être dans une dynamique de discussion avec eux. Philippe Raimbault pris contact avec Gilles Bloch ;
- Remarque : le représentant du CNRS au COS n'a pas encore été nommé.

Avis de Pierre Monsan suite à l'échec de l'IDEX : Pour rentrer dans le classement de Shanghai, il faut regrouper les meilleures équipes et attirer les meilleurs. Il faut créer un noyau dur et ensuite la politique d'entraînement fonctionnera.

Benchmark

Le benchmark n'est pas terminé, il faut avancer sur la question des critères d'intégration de l'université en parallèle. Pour le benchmark, il est important de regarder les modèles internationaux (MIT, Cambridge, Oxford, Toronto) car le modèle français est la fusion (suite à la dynamique Idex) et d'autres modèles que la fusion sont possibles. Il faut également regarder Saclay et PSL qui partent également sur la construction d'un modèle nouveau.

Les modèles les plus fédéralisés sont à l'étranger (ex : Oxford/Cambridge). Dans les modèles internationaux, il y a également des modèles à 2 universités (Zurich, Munich par exemple).

Le modèle « d'université »

Dans les discussions, il faut être vigilant sur le fait de ne pas confondre les moyens (IDEX) pour chercher à être « shanghaïable » et l'université cible. L'université cible c'est l'Université de Toulouse et ensuite les crédits de l'IDEX pourront être fléchés sur des axes stratégiques, des instituts pluridisciplinaires, etc.

Un modèle possible pour Toulouse :

- La COMUE = tous les établissements (instance de concertation et de coordination sur le site)
- Noyau dur = les établissements qui acceptent les critères d'intégration à t=0 (la signature unique, le doctorat, les Masters, le statut juridique conforme aux critères de Shanghai, etc.) ; la composition du noyau dur pourra évoluer dans le temps avec de nouveaux établissements qui pourront l'intégrer.
- Périmètre IDEX = les « objets de l'excellence » du noyau dur validé par le comité de pilotage IDEX ;

Les questions débattues autour du noyau dur :

- Le noyau dur est-il composé de l'intégralité de certains établissements ? ou d'une partie des établissements (les masters sélectif, les doctorats excellents ?, etc.)
- Quelle forme d'organisation interne du noyau dur : fusion partielle ou pas ? Quelle structure juridique pour ce noyau dur ?

Sur la première question, il semble important de transférer complètement le doctorat et avoir un doctorat unique pour rendre lisible l'UT à l'international. De plus, le jury IDEX n'acceptera jamais un transfert partiel du principe de délivrance du doctorat.

Sur la deuxième question, la fusion semble problématique (pour des raisons de taille notamment : 120 000 étudiants) et d'autres modèles existent (benchmarks) ou sont à l'étude (Saclay et PSL).

Il faut peut-être cibler le benchmark sur quelles solutions ont-ils trouvé aux principales questions qui se posent : forme juridique, des marques à conserver, des universités qui cohabitent. De notre côté, étudier les avantages/inconvénients du statut de Grand Etablissement.

Il faudra également aborder la question des flux financiers :

- Il faut un budget (des moyens humains et financiers) fléché sur le noyau dur
- Et la définition d'une stratégie formation et recherche

Le projet d'université de Toulouse :

Concernant la formation, il faut également étudier des pistes telles que :

- Les écoles continuent à délivrer le diplôme d'ingénieur (visibilité nationale) et l'UT délivre le Master of Science in engineering qui aura une visibilité internationale
- Un projet en formation continue (le groupe de travail des responsables FC réfléchit à cette question)
- Une démarche qualité de la formation commune et un travail sur le suivi des étudiants

Autres sujets à traiter :

- La politique numérique
- Le partenariat industriel
 - o Il est envisagé de faire un groupe « partenariat entreprises » pour élaborer des propositions en ce sens
- L'organisation de la transversalité/pluridisciplinarité

Les axes de travail dégagés :

- Diffusion de la liste des critères du jury IDEX + critères de Shanghai
- Publier en septembre un calendrier sur les actions à mener : définition d'une trame, réflexion et adhésion des établissements, des communautés, etc. Dans ce calendrier, il est prévu :
 - o Un projet (avec trajectoire) pour fin 2016
 - o un passage dans les CA des établissements des grands principes début 2017
 - o une présentation du nouveau projet devant le jury international fin 2017

Questions/remarques :

- Quel lien entre COS et CM ?

- Xavier Marie rend compte devant le conseil des membres mais ce n'est peut être pas suffisant. Il faut imaginer des échanges dans les deux sens. On peut aussi imaginer une réunion commune CM/COS ?

Prochaines réunions :

- Réunion 4 : 12 septembre à 10H (ordre du jour principal : Idex – critères-périmètre, actions-)
- Réunion 5 : 29 septembre à 16h